

Comment

OBTENIR LE LABEL ?



OBJECTIFS DU LABEL

- ✓ Récompenser et mettre en valeur les **ENGAGEMENTS POLITIQUES ET LES DYNAMIQUES LOCALES** en faveur du développement de l'agriculture biologique sur les communes et les territoires.
- ✓ **VALORISER** ces politiques locales auprès des habitants.
- ✓ Créer un **RÉSEAU RÉGIONAL ET NATIONAL** des communes engagées en faveur de la bio.



JE CRÉE MON ESPACE BIO ENGAGÉ

www.territoirebioengage.fr



**JE REMPLIS LE FORMULAIRE
DE DEMANDE DU LABEL**



**MA DEMANDE EST ANALYSÉE
PAR LE JURY**



LE JURY VALIDE MA DEMANDE



**J'OBTIENS LE LABEL ET UN KIT
DE COMMUNICATION**



**J'ORGANISE MA CÉRÉMONIE
DE REMISE**



QUELS SONT LES CRITÈRES POUR OBTENIR LE LABEL ?

Votre dossier est labellisable dans le cas où vous avez atteint l'un ou les deux objectifs suivants :



22 % de la surface agricole de votre territoire en bio



25 % d'approvisionnement bio dans vos services de restauration (en valeur d'achat)*

Accéder à ce label c'est valoriser votre démarche et votre engagement dans la bio auprès des habitants de votre territoire et de vos différents partenaires.

* Les critères d'éligibilité au label pourront évoluer en fonction des nouveaux objectifs officiels nationaux et/ou régionaux.

LES NIVEAUX DE LABELLISATION

Sur votre territoire,
vous avez atteint :



Niveau de base : entre 22 et 25% de votre surface agricole en bio sur votre territoire.



Niveau 1

Niveau 1 : entre 25 et 35% de votre surface agricole en bio sur votre territoire.



Niveau 2

Niveau 2 : entre 35 et 50% de votre surface agricole en bio sur votre territoire.



Niveau 3

Niveau 3 : + de 50% de votre surface agricole en bio sur votre territoire.

En restauration collective,
vous avez introduit :



Niveau de base : entre 25 et 30% de produits bio servis dans vos repas.



Niveau 1

Niveau 1 : entre 30 et 40% de produits bio servis dans vos repas.



Niveau 2

Niveau 2 : entre 40 et 60% de produits bio servis dans vos repas.



Niveau 3

Niveau 3 : entre 60% et 80% produits bio servis dans vos repas.



Niveau 4

Niveau 4 : + de 80% produits bio servis dans vos repas.

QUEL EST LE COÛT DU LABEL ?

Coût annuel du Label Territoire Bio Engagé

Cotisation forfaitaire = 200 euros HT

+ cotisation proportionnelle = 0.02 cts HT/habitant*

Plafond = 5000 euros HT**

* Les communes de moins de 500 habitants ne sont pas concernées

** Pour les cas particuliers, métropole, EPCI, regroupement d'EPCI, nous contacter

Coût annuel du Label Établissement bio engagé

Gratuit

Si l'établissement souhaite obtenir des supports de communication imprimés, ceux-ci lui seront facturés à prix coûtant.

Territoires Bio Engagés dans notre région



COMMENT COMMUNIQUER SUR LE LABEL ?

Votre diplôme Territoire Bio Engagé vous sera délivré à l'occasion d'une remise officielle en présence de la presse locale.

Le kit de communication fourni par Interbio Occitanie pour valoriser votre démarche bio auprès du public contient :

- ✓ Les logos « Territoire Bio Engagé » et « Établissement Bio Engagé » et leur charte graphique pour une utilisation sur vos supports.
- ✓ Des affiches
- ✓ Un article prêt à l'emploi pour votre journal municipal ou d'autres supports d'informations
- ✓ Un modèle de bannière internet à intégrer sur votre site

Les communes devront installer des panneaux aux couleurs du label Territoire BIO Engagé à l'entrée de leur territoire.



Label pour les collectivités territoriales pour la surface et pour la restauration collective



Label pour les établissements de type collèges / lycées / restaurants administratifs / cuisine centrale etc.

ADHÉRER AU LABEL, C'EST ACCÉDER À :

- ✓ Un conseil en restauration collective (approvisionnements, maîtrise des coûts, etc...) au plus près de votre territoire,
- ✓ Un réseau de professionnels pouvant vous aider à développer vos projets de territoire en lien avec l'agriculture biologique,
- ✓ Un réseau de collectivités avec qui mutualiser vos expériences,
- ✓ Une invitation au Colloque de la Restauration Collective Bio & Régionale,
- ✓ Une mise à disposition d'outils de communication,
- ✓ Une rencontre des autres labellisés Territoires Bio Engagé sur le Showroom RHD

Rendez-vous sur

www.territoirebioengage.fr



MAIRIE DE TOULOUSE

La Mairie de Toulouse est engagée de longue date sur l'agriculture biologique. En convertissant en bio dès 2014 la plus grande régie agricole municipale de France, elle a envoyé un signal fort en faveur de pratiques agroécologiques garanties par le label. Avec ses 250 ha de grandes cultures, légumineuses et vignes, la régie agricole toulousaine de Candie représente à elle seule 80% des terres agricoles situées sur la commune. Depuis 2022, le travail avec la cuisine centrale de la ville de Toulouse prend de l'ampleur afin d'apporter dans l'assiette des jeunes toulousains inscrits à la cantine une part croissante des produits de la régie agricole. Baguettes et coquillettes au blé de Candie ou encore pois cassés sont au menu. Mais ce ne sont pas là les seuls produits bio introduits à la cuisine puisque 32% des achats se font en bio. La Ville de Toulouse se retrouve dans la vision du label Territoire Bio Engagé à travers l'engagement qu'il nécessite, aussi bien côté production avec ses surfaces agricoles bio que côté consommation avec ses achats bio en restauration collective. Et aujourd'hui, la ville de Toulouse renforce son souhait de valoriser les pratiques vertueuses avec le développement de la Maison du Bien-Manger à Candie, appelée à devenir un lieu de référence dédié à la pédagogie, à la prévention et au partage autour de l'alimentation durable.



Jean-Jacques BOLZAN, Vice-Président de Toulouse Métropole, en charge du Projet Agricole et Alimentaire Métropolitain

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

La communauté de communes de Petite Camargue a porté un Projet Alimentaire Territorial (PAT) reconnu par l'Etat. Ses 3 objectifs principaux ont été la sensibilisation à une alimentation locale saine et de qualité, un travail sur l'impact environnemental de l'alimentation et de l'agriculture et, la promotion du patrimoine alimentaire local.

Au milieu d'un terroir rural riche en agriculteurs et en éleveurs qui façonnent nos paysages, nous avons à cœur de travailler le plus possible en circuit court et avec des produits issus de filières de qualités élevées comme le Bio.

Le label Territoire Bio Engagé nous permet de valoriser le travail de nos équipes et de nos producteurs locaux, il nous permet de mettre en avant notre démarche engagée depuis de nombreuses années pour le mieux manger, le soutien à l'économie locale et la préservation de notre environnement.

Nicolas DARDEVET, Responsable du service cuisine centrale



L'association interprofessionnelle Interbio Occitanie regroupe les 5 réseaux professionnels actifs dans le développement de la filière bio régionale depuis les producteurs jusqu'aux distributeurs : Bio Occitanie, la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie, Coop de France Occitanie, SudVinBio et OCEBIO - Occitanie Entreprises Bio.

Nos missions :

- Fédérer l'ensemble des acteurs de la filière bio ;
- Être l'interlocuteur de la bio auprès des pouvoirs publics ;
- Organiser la concertation entre tous les acteurs de la bio, et notamment afin de rédiger le plan régional stratégique bio ;
- Coordonner et accompagner le développement des filières bio en Occitanie ;
- Promouvoir les filières et les produits bio régionaux ;
- Animer l'observatoire régional de l'agriculture biologique.

Votre contact dédié

Aude ROIG
Tél : 06.50.78.00.23

Mail : aude.roig@interbio-occitanie.com

www.interbio-occitanie.com